

IRTS

Champagne-Ardenne

*“ Acteur de la solidarité
et de la citoyenneté ”*



Médiateur familial

**Institut Régional
du Travail Social
Champagne-Ardenne**

8 rue Joliot-Curie — 51100 Reims
tél. : 03 26 06 22 88
fax : 03 26 06 82 56
email : irts@irts-ca.fr
web : www.irts-ca.fr

Médiateur familial



■ Les objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de permettre au candidat d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de cette profession, c'est-à-dire pour intervenir auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de favoriser la reconstruction de leur lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille. Ces compétences figurent au référentiel professionnel des médiateurs familiaux.

■ Les conditions d'accès

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- justifier d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales visées à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ou des formations professionnelles mentionnées aux titres 1er à VII du livre IV du code de la santé publique ;
- justifier d'un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- justifier d'un diplôme national au moins de niveau III et de 3 années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

■ Procédures d'admission

Une commission de sélection organisée par l'établissement de formation prononce l'admission du candidat à suivre la formation.

Cette sélection se fait en deux temps :

1) La commission étudie d'abord le dossier d'inscription qui doit comporter une lettre de motivation, un curriculum vitae présentant de façon détaillée la trajectoire personnelle et professionnelle et incluant la formation initiale et continue ainsi que les photocopies de tous les diplômes et documents justifiant que le candidat répond aux conditions d'accès à la formation.

2) Si le dossier est retenu, le candidat est convoqué à un entretien individuel avec un formateur et un médiateur familial qualifié.

Des allègements ou des dispenses portant sur les Unités de Formation Contributives de Droit, Psychologie, Sociologie sont possibles dans les conditions prévues par les textes.

■ Contenus de formation



La durée de la formation est de 560 heures, dont 490 heures de formation théorique et 70 heures de formation pratique sur une période de deux ans.

La formation théorique se décompose en :

Une unité de formation principale portant sur le processus et les techniques de médiation familiale (315 heures) :

- la médiation : un concept (35 heures) ;
- la médiation familiale : un processus (182 heures) ;
- la médiation familiale : potentialités et limites (63 heures) ;
- accompagnement au processus de médiation familiale (35 heures).

Trois unités de formation contributives de :

- droit : 63 heures ;
- psychologie : 63 heures ;
- sociologie : 35 heures ;
- méthodologie du mémoire : 14 heures.

La formation sur site se fait en deux temps :

- Un stage d'observation de 14 heures en continu ou en discontinu sur un lieu de gestion des conflits intra-familiaux (auprès d'un juge, d'un cabinet d'avocats, dans un espace rencontre).
- Un stage professionnel de 56 heures en discontinu auprès d'un médiateur familial qualifié en exercice permettant la transmission pratique du métier.

■ Organisation pédagogique

La durée de formation est de 2 ans.

Cette formation se déroule à l'IRTS Champagne-Ardenne sous la forme de regroupements de quatre jours par mois (28 heures sur quatre jours)

L'unité de formation principale vise la transmission des connaissances et techniques spécifiques à la médiation familiale ainsi que des valeurs éthiques et déontologiques liées à l'activité du médiateur familial.

Les différents champs d'intervention de la médiation familiale seront traités, avec une ouverture sur la dimension européenne.

Afin de favoriser leur articulation avec l'unité principale, les unités contributives ne seront pas concentrées sur des périodes spécifiques mais dispensées régulièrement au cours des regroupements.

S'agissant d'une formation en alternance, une attention particulière est accordée à l'articulation théorie/pratique et à l'intégration des compétences acquises pendant les stages, ceci en collaboration avec les référents professionnels des sites qualifiants.

Des groupes d'analyse de la pratique sont mis en place.

L'élaboration du mémoire de recherche professionnelle fait l'objet d'un accompagnement spécifique.

■ Coût de la formation

7 814,00 euros pour la totalité de la formation.

Un devis individualisé sera établi en cas d'allègement de formation (à l'issue de la Commission de sélection).

■ Intervenants



Equipe pluridisciplinaire et pluriréférentielle : formateurs IRTS, médiateurs familiaux, universitaires, professionnels du secteur social, médico-social et judiciaire.

■ Diplôme préparé

Le diplôme d'Etat de médiateur familial est un diplôme professionnel de niveau II attestant de compétences spécialisées. Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et permet d'accéder à un statut de cadre d'expertise et non d'encadrement. Il est également accessible par la VAE.

■ Validation

A - Epreuves réalisées à l'IRTS :

- épreuve A : Analyse d'une action d'information et de communication sur la médiation familiale ;
- épreuve B : Présentation et soutenance d'un dossier de stage ;
- épreuve C : Une épreuve écrite dans chaque unité de formation contributive : Droit – Psychologie – Sociologie.



B – Devant un jury dans un centre d'examen inter-régional

Présentation et soutenance d'un mémoire de recherche dans le champ professionnel.

■ Contact

Responsable pédagogique

Myriam Bruno
mbruno@irts-ca.fr
IRTS Champagne-Ardenne
tél : 03 26 06 82 37

Assistante

Blandine Jonot
bjonot@irts-ca.fr
tél : 03 26 06 93 09

**Institut Régional
du Travail Social
Champagne-Ardenne**

8 rue Joliot-Curie — 51100 Reims
tél. : 03 26 06 22 88
fax : 03 26 06 82 56
email : irts@irts-ca.fr
web : www.irts-ca.fr